

AR Prefecture

063-200070712-20221108-DBC20221108_07-DE
Reçu le 24/11/2022
Publié le 24/11/2022

N° DBC 20221108-07

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

3

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 18

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 NOVEMBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 02 novembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 08 NOVEMBRE 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Sophie DELAIGUE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ, Patrick SAUZEDDE, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Jany BROUSSE, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Olivier CHAMBON Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**MOTION DE SOUTIEN AUX DEUX COMMUNES S'OPPOSANT AU PROJET DE
CENTRALE HYDROELECTRIQUE SUR LA CREDOGNE**

Rapporteur : Tony BERNARD, *Président*

Vu le projet de création d'une centrale hydroélectrique sur la Credogne sur les Communes de Châteldon et Saint-Victor-Montvianeix déposé auprès de services de l'Etat par M. Jacques FIAT ;

Vu le contenu du projet qui consiste en l'installation d'une centrale hydroélectrique d'une puissance de 290 KW avec la dérivation au moyen d'une conduite forcée, sur environ 500 mètres, d'une partie du cours d'eau selon un débit maximal de 1 mètre cube/seconde ;

Vu l'avis défavorable donné par la Commission locale de l'eau du SAGE (schéma d'aménagement de de gestion des eaux) de la Dore ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2019 portant rejet de la demande initialement présentée par M. Jacques FIAT pour création d'une centrale hydroélectrique sur la Credogne sur les Communes de Châteldon et Saint-Victor-Montvianeix ;

Vu l'avis défavorable de la fédération départementale de pêche du Puy-de-Dôme.

AR Prefecture

063-200070712-20221108-DBC20221108_07-DE
Reçu le 24/11/2022
Publié le 24/11/2022

Vu l'avis défavorable du Conseil Municipal de la Commune de St Victor Montvianeix ;

Vu l'avis défavorable du Conseil Municipal de la Commune de Châteldon ;

Considérant que les parcelles d'implantation du projet se trouvent dans une zone d'espace boisé classé au Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Châteldon (article L113-1 du code de l'urbanisme) ;

Considérant que ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements en application de l'article L 113-2 du code de l'urbanisme ;

Considérant les évolutions climatiques lesquelles démontrent, depuis plusieurs années, l'accroissement des périodes d'étiages que subit le cours d'eau, ainsi que la faune et la flore ;

Considérant que la Credogne connaît déjà, en amont du projet, un ouvrage d'envergure (barrage de la Murate), obstacle à la continuité écologique et qui entraîne l'obligation pour l'exploitant de respecter un débit réservé ;

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Emet** un avis défavorable à ce projet.

TOTAL VOTANTS : 18

Conseillers présents : 17

Représentés : 3

Non-participation : 1(JP Dubost)

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 2 (F.CHONIER ; B.LORTON)

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Vice-Président,



Stéphane RODIER,
Maire de Thiers